Interview de Maurice Couve de Murville à l'ORTF sur les entretiens franco-allemands (16 février 1968)

Légende: Le 16 février 1968, à l'issue des entretiens franco-allemands, Maurice Couve de Murville, ministre français des Affaires étrangères, commente les décisions adoptées par les deux gouvernements en ce qui concerne le problème de la candidature britannique à la Communauté économique européenne (CEE).

Source: Interview de Maurice Couve de Murville à l'ORTF sur les entretiens franco-allemands. [EN LIGNE]. [Paris]: Ministère des Affaires étrangères de la France, [10.04.2008]. Disponible sur http://www.doc.diplomatie.gouv.fr.

Copyright: (c) Ministère des Affaires étrangères de la République française

URL:
http://www.cvce.eu/obj/interview_de_maurice_couve_de_murville_a_l_ortf_sur_les_entretiens_franco_allemands_16_fevrier_1968-fr-c53fb665-e754-4a4d-83ff-29ca7a5163b8.html

Date de dernière mise à jour: 02/12/2016

Interview de Couve de Murville à l'ORTF sur les entretiens franco-allemands (16 février 1968)

Q. Monsieur le ministre, quel est le bilan des entretiens franco-allemands qui viennent de se dérouler, entretiens qui ont une importance assez grande?

R. Comme toujours dans ces entretiens, nous avons parlé des problèmes qui concernent la coopération franco-allemande et aussi des problèmes internationaux; ceci vaut en particulier pour ce qui est du domaine économique et monétaire où M. Debré et M. Schiller ont eu des conversations prolongées. Mais évidemment, dans cette réunion, l'attention a été attirée essentiellement sur ce qui avait trait à la Communauté économique européenne et au problème de la candidature de la Grande-Bretagne. C'est sur ce point, en effet, que nous avons eu les conversations les plus prolongées et que nous sommes arrivés à une sorte de conclusion commune qui est rapportée dans la déclaration des deux gouvernements qui vient d'être publiée.

Essentiellement, nous mettons l'accent d'abord sur la nécessité de poursuivre leur entreprise dans la Communauté économique européenne. Il faut poursuivre le Marché commun, le compléter et le développer: les deux gouvernements sont entièrement d'accord là-dessus. En second lieu, nous disons qu'en ce qui concerne les candidatures, et en particulier celle de la Grande-Bretagne, les deux gouvernements sont d'accord pour souhaiter un élargissement de la Communauté, dès lors que cela serait possible, c'est-à-dire dès lors que les pays candidats seraient en état d'entrer effectivement, et ceci vise naturellement d'abord la Grande-Bretagne et nous disons et nous souhaitons que l'évolution de ce pays qui a été amorcée maintenant va se poursuive. En troisième lieu, nous disons que, en attendant que l'élargissement soit possible et compte tenu de la nécessité de poursuivre le développement du Marché commun, nous n'avons pas d'objections à ce que l'on envisage des arrangements avec les pays candidats qui seraient de nature à développer les échanges industriels et agricoles entre les Six et eux. Et c'est là, à notre avis, quelque chose qui serait de nature à la fois à encourager le développement des échanges intra-européens et à faciliter l'évolution de la Grande-Bretagne. Enfin, en conclusion, nous disons que tout cela est fait dans l'esprit de la politique que suivent les deux gouvernements et qui est de chercher à bâtir une Europe forte et unie qui serait susceptible d'être un facteur organisé et actif dans l'équilibre mondial.

Q. Quelles sont alors les perspectives de la réunion des Six du 29 février?

R. Nous allons nous réunir maintenant le 29 février avec les autres partenaires du Marché commun. C'est-à-dire que nous allons nous réunir à six et, bien entendu, nous parlerons des problèmes de la candidature de la Grande-Bretagne et nous verrons si nos partenaires, autres que l'Allemagne, j'entends, sont susceptibles de s'engager dans la voie que nous leur proposons.

Q. L'accord avec l'Allemagne a été facile ou difficile?

R. Nous n'avons pas eu de difficultés. Aucune difficulté.

Q. Dans quel climat se déroulaient toutes les conversations?

R. Dans l'ensemble, les conversations se sont déroulées dans un climat de très grande cordialité.